

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU TOURISME ET DES LOISIRS

PARCOURS HÉBERGEMENTS ET ENVIRONNEMENT TOURISTIQUES

Semestre 6

UE 7 : STAGE

Stage dans l'hébergement ou l'environnement touristique

Présentation

Stage obligatoire de 12 semaines minimum en milieu professionnel.

L'étudiant devra participer activement à la vie de la structure, se voir confier des responsabilités et en connaître les différentes activités.

L'étudiant sera suivi par un tuteur encadrant de la formation.

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
Stages	CT	Oral - soutenance	30	30%	
Stages	CC	Autre nature		20%	Évaluation par le tuteur professionnel durant le stage
Stages	CT	Ecrit - rapport		50%	

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
Stages	Report de notes	Rapport écrit et soutenance orale	30		Si la moyenne du stage est inférieure à 10, report de notes. Difficulté de refaire un stage de 3 mois, pas d'obtention de la licence (sauf si redoublement)